Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Sur la prime segur

Par Grut

Bonjour
Je suis actuellement en mi-temps-thérapeutique 50 % suite à une maladie professionnelle (opérée) et ma prime ségur a été divisé par2.
Pourriez-vous me dire si ceci est normal

Merci

Par kang74

Bonjour

Oui la prime ségur est au prorata du temps de travail, donc si vous travaillez 50% d'un temps plein, la prime doit bien être divisée par deux .

Sachant que les IJSS versées par la cpam, intègrent déjà la prime ségur reçue 3 mois avant l'arrêt dans leur montant et qu'elles complètent votre temps partiel, vous ne devriez pas y perdre beaucoup par mois .

Par Grut

Merci beaucoup